

**SESSION DE FORMATION
EN DISTANCIEL**

Ce programme est susceptible
d'évoluer en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de la formation amené à renseigner, gérer un contrat d'apprentissage ou à accompagner l'employeur ou l'apprenti dans cette tâche (cabinet comptable, CFA, chambre consulaire, Opco...)

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures ».

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation tout Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

SÉCURISER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE CONCLUSION, RÉMUNÉRATION, DURÉE, RUPTURES, AIDES FINANCIÈRES...

Toutes les subtilités juridiques du contrat d'apprentissage sont décryptées : conditions de signature, durée du contrat, statut de l'apprenti, rémunération, rupture et financement... Cette formation opérationnelle permet non seulement de renseigner en toute sécurité le formulaire Cerfa mais aussi de répondre aux principales questions juridiques et pratiques posées sur ce contrat en alternance, notamment par les entreprises, les CFA, les cabinets comptables, les Opco...

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Savoir renseigner le formulaire Cerfa en appliquant les règles liées à la conclusion et aux modifications du contrat d'apprentissage
- > Fixer le bon niveau de rémunération de l'apprenti et solliciter les aides financières
- > Anticiper les aléas liés à l'exécution du contrat d'apprentissage et gérer en toute sécurité la rupture anticipée
- > Identifier les aides financières pour les entreprises et les apprentis
- > Appliquer les règles particulières relatives aux apprentis ultramarins, étrangers, mineurs, travaux dangereux...

PROGRAMME**CONNAITRE LES CONDITIONS LIEES
À LA CONCLUSION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

- Conditions tenant à l'apprenti : âge, non-ressortissants de l'UE, situation de handicap, sportif de haut niveau...
- Conditions tenant à l'employeur : privé ou public, entreprise de travail temporaire, employeur saisonnier...
- Conditions relatives à la nature du contrat : CDI, CDD, cas de la suspension d'un CDI pour conclure un contrat d'apprentissage.
- Conditions liées à la formation, objet du contrat : certification préparée, principe de l'alternance, désignation du maître d'apprentissage...

**DETERMINER ET AJUSTER LA DUREE DU CONTRAT
D'APPRENTISSAGE**

- Date de conclusion, date de début d'exécution, date d'effet d'un avenant : les distinctions à faire.
- Durée du contrat et durée du cycle de formation : les différents scénarii de modification (avenants et codifications).
- Cas de suspension du contrat d'apprentissage : zoom sur la mobilité européenne ou internationale.
- Cas de succession de contrats d'apprentissage : les points de vigilance.

**FIXER LE BON NIVEAU DE REMUNERATION DE
L'APPRENTI**

- Règle de progression de la rémunération : âge/année d'exécution.
- Barème réglementaire et minima conventionnel : illustration.
- Accessoires au salaire : avantages en nature, primes et indemnités...
- Apprentissage familial avec un mineur.
- Aides et incitations financières pour l'entreprise et pour l'apprenti.

**RESPECTER LES OBLIGATIONS LIEES AU STATUT DE
L'APPRENTI**

- Visite d'information et de prévention : formalités et délais à respecter.
- Zoom sur la réglementation applicable aux salariés mineurs : durée du travail, travaux dangereux...
- Rupture anticipée du contrat d'apprentissage : règle des 45 jours, motifs de rupture, cas particuliers (exclusion de l'apprenti par le CFA, décès de l'employeur...).



14 heures sur 3 jours



1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914 € TTC



De 3 à 9 personnes maximum

SESSION DE FORMATION EN **DISTANCIÉL****SÉCURISER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE**
CONCLUSION, RÉMUNÉRATION, DURÉE, RUPTURES, AIDES FINANCIÈRES...

14 heures sur 3 jours



1 595 € HT (TVA 20 %) 1 914 € TTC



De 5 à 9 personnes maximum

MODULE 1**Objectifs pédagogiques**

- > Connaître les conditions liées à la conclusion d'un contrat d'apprentissage
- > S'approprier le formulaire Cerfa

CONCLUSION DU CONTRAT

EN AMONT		JOUR 1	
 1h	 3h15	 0h15	4H30
9H-12H30			

MODULE 2**Objectifs pédagogiques**

- > Déterminer et ajuster la durée du contrat
- > Fixer le bon niveau de rémunération de l'apprenti

FIXATION DE LA DURÉE DU CONTRAT ET DU NIVEAU DE RÉMUNÉRATION

JOUR 1	JOUR 2	
 1h15	 3h15	 0h15
Après-midi	9H-12H30	
4H45		

MODULE 3**Objectifs pédagogiques**

- > Connaître les droits et devoirs de l'apprenti
- > S'approprier les règles spécifiques en matière de temps de travail, congés, rupture anticipée...

STATUT DE L'APPRENTI

JOUR 2		JOUR 3	
 1h15	 3h15	 0h15	4H45
Après-midi		9H-12H30	



Contact commercial :
contact.formation@centre-inffo.fr
Tél. : 01 55 93 91 83 - www.centre-inffo.fr



Classe virtuelle



Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés.
Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.



Évaluation

**Equipe
Service
à métier**

Inscrivez-vous dès à présent

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20
Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

Intitulé : **SÉCURISER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : CONCLUSION, RÉMUNÉRATION, DURÉE, RUPTURES, AIDES FINANCIÈRES...**

CODE FORMATION : FOR000196

Raison sociale et adresse de l'établissement

Tél. Courriel

Raison sociale et adresse de l'établissement.....

Tél. Courriel

N° SIRET : / / / / / / / / / / / / / / / Code APE/NAF : / / / / / / / / N° client : / / / / / / / / Effectif : /

Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco

Adresse

Contact référent.....

Tél. Courriel

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.

A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

☐ Par chèque bancaire☐ Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

☐ Virement postal : IBAN de la Société générale

FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>